

Proposition du Conseil administratif du 4 mai 2011 en vue du bouclage de huit crédits d'études et de préétudes terminés, non suivis de réalisation, représentant un montant total voté de 4 603 833 francs moins une dépense cumulée de 2 675 643,67 francs, sans demande de crédit complémentaire.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Selon les dispositions légales de la Loi sur l'administration des communes (B 6 05, article 30, alinéa 1, lettres e et m) et de son règlement d'application (B 6 05.01, article 34, lettre j et 35), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de divers crédits de préétudes et d'études terminés, gérés par le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité.

Décompte des 8 crédits à boucler

1.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude des quais marchands de la rade et des édicules	
Localisation	Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson, quais	
No de PR	174	
No de PFI	102.048.01	
No d'OTP/SAP	I230073101	
Date du vote	19.11.2002	
		Francs
	Montant voté	1 444 400.00
	Montant des dépenses	1 336 981.38
	Non dépensé	107 418.62

La résolution de la problématique des pavillons a été l'occasion de modifier favorablement l'aménagement des quais marchands. Sur la rive gauche, les futurs plage et port des Eaux-Vives nécessiteront de reprendre globalement l'aménagement du quai. Une demande de crédit (PR 807) est prévue à cet effet, elle a été acceptée par votre conseil le 11 décembre 2010.

2.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'aménagement de la rue	
Localisation	Rue des Savoises	
No de PR	175	
No de PFI	101.071.15	
No d'OTP/SAP	I230066101	
Date du vote	25.05.2002	
		Francs
	Montant voté	165 900.00
	Montant des dépenses	50 309.60
	Non dépensé	115 590.40

Une étude a été effectuée et abandonnée. Une inversion partielle du sens de la circulation sur cette voie a cependant permis de diminuer la charge de circulation. Le projet pourra être réactualisé après la mise en service du TCOB.

3.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'aménagement d'un cheminement piétons	
Localisation	Vernets, quai, Acacias - Ecole-de-Médecine, secteur	
No de PR	117	
No de PFI	091.022.03	
No d'OTP/SAP	I230065101	
Date du vote	15.01.2002	
		Francs
	Montant voté	251 333.00
	Montant des dépenses	107 395.12
	Non dépensé	143 937.88

Le projet a été abandonné car il nécessite de connaître le sort de la future passerelle qui sera réalisée par l'Etat de Genève. Le projet sera repris dans le cadre de l'étude d'aménagement de la voie verte (PR 824).

4.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'aménagement du chemin	
Localisation	Quartier de William-Lescaze, chemin Cayla	
No de PR	175	
No de PFI	102.075.01	
No d'OTP/SAP	I230068101	
Date du vote	25.05.2002	
		Francs
	Montant voté	479 900.00
	Montant des dépenses	187 045.96
	Non dépensé	292 854.04

Le projet d'aménagement était lié à la construction du cycle d'orientation de Cayla. Celui-ci a été construit et les aménagements prévus à l'origine ont été réalisés par l'Etat de Genève.

5.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etudes de diverses places et liaisons piétonnes
Localisation	Places diverses
No des PR	49, 175 et 349
No de PFI	106.053.01 – Rue de la Corraterie 106.083.07 – Rue de la Poterie 102.003.00 – Quai Général-Guisan, rue du Rhône 102.004.00 – Rue Hoffmann, av. Wendt 102.005.03 – Places Longemalle, du Port 102.023.05 – Place des Alpes 102.025.05 – Rues Jean-Violette, des Voisins, place St-François 102.044.01 – Place des 23 Cantons 102.060.01 – Place du Pré l'Evêque
No d'OTP/SAP	I230057101
Date des votes	29.04.2002, 25.05.2002, 14.02.1995
Montant voté brut PR-49	2 042 800.00
./. Subvention restituée à la SGS (place des Alpes)	- 300 000.00
Montant voté net PR-49	1 742 800.00
+ Montant voté partiel de la PR-175 (St-François/Jean-Violette)	77 000.00
+ Montant voté partiel de la PR-349 (St-François/Jean-Violette)	80 000.00
Sous total	1 899 800.00
./. Etude pour Longemalle transférée sur la PR 259 en attente du transfert sur le crédit de construction (PR-775 votée le 18.1.2011)	- 155 000.00
./. Etude votée pour Poterie transférée sur le crédit de construction (PR-644 votée le 23.2.2009)	- 118 700.00
Sous total	1 626 100.00
Montant des dépenses (sans Longemalle et Poterie)	- 704 059.73
Non dépensé	922 040.27

Les études pour la place de Longemalle et la rue de la Poterie ont débouché sur des travaux, les montants des études et des dépenses figurent sur les crédits de travaux ad hoc.

Rue de la Corraterie

Le projet qui prévoyait notamment le déplacement des voies du tramway a été réalisé d'une manière plus modeste par les Transports publics genevois. Ces travaux n'ont pas eu d'incidences majeures sur le domaine public et il n'y a donc pas eu besoin d'une réalisation par la Ville de Genève.

Place des Alpes

Une étude a été engagée puis rapidement abandonnée fin 2002, suite aux réflexions alors en cours au sujet de la place Dorcière.

Place des 23-Cantons

Des études ont été menées en accompagnement de celles de l'Etat de Genève permettant l'amélioration du projet pour le passage du tramway sur la place, en faveur des mobilités douces. Les travaux ont été réalisés par l'Etat de Genève.

Place du Pré-l'Evêque

Un concours d'aménagement a été organisé en 2003. Un projet de parking souterrain est à l'étude. Entre-temps, une partie de l'aménagement de la place a été

réalisée en interne par les services municipaux. Le projet d'aménagement de surface sera repris en temps opportuns.

Rues Jean-Violette et des Voisins, place de St-François

Un mandat d'études parallèles a été organisé. Après celui-ci, la poursuite des études s'est faite par secteurs, les parcs revenant au Service des espaces verts y compris une partie du crédit d'étude relatif, et l'étude des places et rues revenant au Service de l'aménagement urbain et de la mobilité. Par la suite, un arbitrage général a été fait dans l'activité du service, pour l'équilibrer selon les ressources disponibles, et le projet d'aménagement a été abandonné.

Quai Général-Guisan, rue du Rhône

Bouclé sans dépense.

Rue Hoffmann, av. Wendt

Bouclé sans dépense, le projet du TCMC a rendu cette étude caduque.

6.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'aménagement du square	
Localisation	Cité-de-la-Corderie, rue de la	
No de PR	175	
No de PFI	102.070.01	
No d'OTP/SAP	I2301001	
Date du vote	25.05.2002	
		Francs
	Montant voté	286 200.00
	Montant des dépenses	9 230.85
	Non dépensé	276 969.15

Suite à l'opposition des CFF à la construction de plusieurs immeubles rue de la Cité-de-la-Corderie, le projet d'aménagement du square prévu en accompagnement de ces immeubles a dû être abandonné. Une fois que l'avenir de ce secteur sera à nouveau acquis, un nouveau crédit d'étude pourrait être déposé si le besoin en espaces publics était confirmé.

7.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude générale	
Localisation	Fil du Rhône	
No de PR	98	
No de PFI	102.032.00	
No d'OTP/SAP	I230025101	
Date du vote	12.11.1996	
		Francs
	Montant voté	250 000.00
	Montant des dépenses	245 485.85
	Non dépensé	4 514.15

L'étude générale du Fil du Rhône a permis d'assurer la cohérence de l'ensemble des projets déjà réalisés. D'autres réalisations mineures découleront de cette étude générale (entretien et améliorations de la situation existante) qui seront financées

par les budgets des services concernés. Une nouvelle demande de crédit d'études sera présentée à votre Conseil pour les projets à venir sur les rives du Rhône, dont la réalisation permettra de conclure le processus d'aménagement du Fil du Rhône pour lequel la Ville de Genève a reçu le prix Wakker en 2000.

8.

Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public	
Libellé	Etude d'un nouvel emplacement de la gare routière	
Localisation	Dorcière, place	
No de PR	PA24	
No de PFI	102.015.07	
No d'OTP/SAP	I630001101	
Date du vote	12.09.2002	
		Francs
	Montant voté	100 000.00
	Montant des dépenses	35 135.18
	Non dépensé	64 864.82

Une étude a été entreprise mais il n'a pas été possible de confirmer la délocalisation de la gare routière. Les études de circulation menées grâce à ce crédit ont en effet révélé la complexité des enjeux en termes de mobilité.

S'ajoute à cela la question de l'exploitation de la gare routière. Celle-ci a évolué durant les dernières années et les discussions se poursuivent sur l'opportunité de déplacer tout ou partie de la gare. En juin 2009, l'Etat et la Ville de Genève se sont accordés pour considérer la gare routière comme un service indispensable et qui doit rester, pour l'activité touristique, en situation centrale dans la ville. Pour les autres destinations, une étude est en cours, qui permettra de définir dans quelle mesure une partie de l'offre peut être délocalisée. En fonction des résultats de l'étude, une nouvelle proposition pourra être déposée, tenant compte de la problématique actuelle.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après :

PROJET D'ARRETE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif :

arrête

Article premier. – Les crédits d'études suivants :

- 1'444'400 francs pour l'étude des quais marchands de la rade et des édicules, moins une dépense de 1'336'981.38 francs (PR 174 votée le 19.11.2002) ;
- 165'900 francs pour l'étude d'aménagement de la rue des Savoises, moins une dépense de 50'309,60 francs (PR 175 votée le 25.05.2002) ;
- 251'333 francs pour l'étude d'aménagement d'un cheminement piétons dans le secteur des quais des Vernets et des Acacias, moins une dépenses de 107'395,12 francs (PR 117 votée le 15.01.2002) ;
- 479'900 francs pour l'étude d'aménagement du chemin Cayla dans le quartier de William-Lescaze, moins une dépense de 187'045,96 francs (PR 175 votée le 25.05.2002) ;
- 1'626'100 francs pour les études de diverses places et liaisons piétonnes, moins une dépenses de 704'059,73 francs (PR 49 votée le 29.04.2002, 175 votée le 25.05.2002 et 349 votée le 14.02.1995) ;
- 286'200 francs pour l'étude d'aménagement de la rue Cité-de-la-Corderie, moins une dépense de 9'230,85 francs (PR 175 votée le 25.05.2002) ;
- 250'000 francs pour l'étude générale du Fil du Rhône, moins une dépense de 245'485.85 francs (PR 98 votée le 12.11.1996) ;
- 100'000 francs pour l'étude d'une nouvel emplacement de la gare routière (place Dorcière), moins une dépense de 35'135,18 francs (PA 24 votée le 12.09.2002).

sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses des crédits mentionnés à l'article premier seront amorties au moyen de cinq annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2016.

Annexe : un tableau récapitulatif.

Demande de bouclage de 8 crédits d'investissement du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité

No de PR	Date du vote	PFI	Localisation	Libellé	Montant voté	Dépenses	Différence
174	19.11.2002	102.048.01	Quais Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson	Etude des quais marchands de la rade et des édicules	1'444'400.00	1'336'981.38	107'418.62
175	25.05.2002	101.071.15	Rue des Savoises	Etude d'aménagement de la rue	165'900.00	50'309.60	115'590.40
117	15.01.2002	091.022.03	Secteur quai des Vernets, Acacias, Ecole de Médecine	Etude d'aménagement d'une chemin pour les piétons	251'333.00	107'395.12	143'937.88
175	25.05.2002	102.075.01	Quartier de William-Lescaze, chemin Cayla	Etude d'aménagement du chemin	479'900.00	187'045.96	292'854.04
49 175 349	29.04.2002 25.05.2002 14.02.1995	9 n° PFI	Places diverses	Etude de diverses places et liaisons piétonnes	1'626'100.00	704'059.73	922'040.27
175	25.05.2002	102.070.03	Rue Cité-de-la-Corderie	Etude d'aménagement du square	286'200.00	9'230.85	276'969.15
98	12.11.1996	102.032.00	Fil du Rhône	Etude générale	250'000.00	245'485.85	4'514.15
PA 24	12.09.2002	150.099.00	Place Dorcière	Etude d'un nouvel emplacement de la gare routière	100'000.00	35'135.18	64'864.82
					4'603'833.00	2'675'643.67	1'928'189.33
					Montant non dépensé		1'928'189.33